



TROP c'est TROP !

PP 29 07/09/2016

CFE-CGC

59 rue du Rocher

75008 Paris

☎ 01 55 30 12 12

www.cfecgc.org

Pierre JAN

Relations Presse et
Institutionnelles

☎ 01 55 30 12 92

06 32 05 69 02

pierre.jan@cfecgc.fr

Nous venons de prendre connaissance des déclarations de Madame la Ministre de l'Éducation Nationale devant les présidents des Universités.

A cette occasion, la ministre a annoncé que le financement de la sécurisation des universités serait assuré par une exonération du versement de la cotisation au FIPHFP pour l'année 2016.

Représentant un coût de **30 millions d'euros** pour cette institution qui a en charge l'amélioration de l'accès à l'emploi des personnes handicapées, cette mesure, si elle se confirme, viendrait porter un coup préjudiciable au FIPHFP (*) et donc par conséquent à l'emploi des personnes en situation de handicap dans les trois versants de la Fonction Publique.

La politique d'emploi en faveur des personnes en situation de handicap ne peut en aucune façon être la variable d'ajustement des autres politiques publiques.

Nous demandons aux autorités de tutelle du FIPHFP une clarification immédiate mais surtout l'annulation de cette ponction de 30 millions d'euros alors que le FIPHFP tout comme l'AGEFIPH () subissent *déjà* des ponctions de trois fois 29 millions d'euros sur chaque fonds et pour trois ans *pour le financement des contrats aidés*.**

(*) **FIPHFP** : Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique
Voir : <http://www.fiphfp.fr/>

(**) **AGEFIPH** : Association de gestion du fonds pour l'insertion des personnes handicapées
Voir : <https://www.agefiph.fr/>